



## Finale « L'As de la Plaidoirie » Sujet du collège Master

*Tandis que les enfants se remettent de leurs émotions et retrouvent des jours heureux, une chanson résonne sur les ondes.*

« Qui a le droit, qui a le droit,  
Qui a le droit d' faire ça  
A un enfant qui croit vraiment  
C' que disent les grands ? »

Hansel, un petit garçon, et sa sœur, Gretel, sont les enfants d'un pauvre bûcheron. Craignant la famine, l'épouse du bûcheron – la belle-mère des enfants – le convainc de les perdre dans la forêt. Hansel et Gretel entendent son plan et, recueillant de petits cailloux, marquent le chemin jusqu'à chez eux ; ainsi la tentative de les perdre échoue. Déterminée, la belle-mère pousse le père à réessayer, et cette fois, les deux enfants n'ont que des morceaux de pain à jeter derrière eux. Une fois abandonnés en pleine forêt, ils réalisent que le pain a été mangé par les oiseaux.

Errant dans la forêt, Hansel et Gretel trouvèrent une maison en pain d'épices avec des fenêtres en sucre qu'ils commencèrent à manger. L'habitante de la maison, Madame Bastogne, les invita et leur prépara un festin. Loin de s'imaginer que la vieille femme était une sorcière qui avait construit sa maison dans le dessein de se servir d'enfants, la fratrie accepta joyeusement l'invitation.

Dès le lendemain, Dame Bastogne enferma Hansel dans une pièce et fit de Gretel sa servante, lui ordonnant de s'occuper tant de la gestion des tâches ménagères que de l'entretien des animaux. Gretel devait cuisiner afin d'engraisser son frère Hansel et, chaque jour, la sorcière vérifiait s'il était suffisamment gras pour être consommé. A moitié aveugle, elle demandait à Hansel de lui donner son doigt afin qu'elle puisse vérifier ; finaud celui-ci lui tendait un os.

Lassée, l'affreuse, ayant l'impression qu'Hansel ne grossissait pas, un jour, folle de rage, perdit patience et décida de le manger. Tandis qu'elle se préparait à le rôtir, Dame Bastogne demanda à Gretel de regarder dans le four afin de s'assurer qu'il était à correcte température. Gretel lui argua qu'elle était trop petite et qu'il était plus opportun qu'elle vérifie elle-même. Dès l'instant où la vieille dame se pencha dans le four, Gretel la poussa et referma la porte la laissant ainsi périr dans les flammes.

Les enfants prirent les bijoux qui se trouvaient dans la maison et regagnèrent leur domicile avec leur butin.

***Pour une plaidoirie aussi brillante qu'éloquente et d'une durée maximale de vingt (20) minutes, vous présenterez en tant que demandeur, les intérêts de M. Bastogne, l'époux de la défunte et en tant que défendeur, ceux du père des enfants.***